



# Défendre, promouvoir, transmettre **notre culture**

**A NOUSTE** Comme le 32, le 13, le 30 et le 34\*, le 40 a désormais son association Esprit du Sud. Son objectif: favoriser, valoriser, protéger et perpétuer les cultures locales qui font de ce territoire un espace de bien vivre.

Comme toutes les autres associations du même nom, Esprit du Sud 40 est l'héritière du rassemblement citoyen qui s'est tenu à Mont de Marsan le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Cette journée de mobilisation pour les traditions landaises a fait prendre conscience à tous les "sudistes" que leur mode de vie était à plus ou moins long terme en danger. La "Charte des libertés et de la diversité culturelle" née de ce mouvement est le document de référence officiel pour toutes les associations Esprit du Sud et tout nouvel adhérent doit la signer. C'est ce qu'ont fait tous les membres fondateurs d'Esprit du Sud 40.

## Vivre "à la landaise"

L'association Esprit du Sud 40 a officialisé sa création lors d'un point presse organisé le 16 janvier dans le cadre du Théâtre de Gascogne au Pôle à Saint-Pierre-du-Mont. Présidée par Dominique Graciet (président de la chambre d'agriculture des Landes), elle regroupe l'association des maires mais aussi les trois chambres consulaires, les maires de la préfecture et de la sous-préfecture et différentes fédérations.

## Appel aux Landais

Fiers de ce mode de vie et de l'esprit de partage qui les caractérisent, les fondateurs d'Esprit du Sud 40 invitent tous les Landais (particuliers, entreprises, collectivités, associations...) qui se reconnaissent dans la "charte pour la liberté et la diversité des cultures" et refusent le modèle de société qui vise à gommer la diversité des modes de vie, à rejoindre l'association en lui écrivant un mail.

Tarif annuel : individuel 15€  
structures privées ou publiques 100€  
contact@espritdusud40.com

L'association a pour objet :

- de faire partager et transmettre les valeurs de son territoire qui fondent l'art de vivre, la culture et la diversité d'un mode de vie de qualité pour ses concitoyens.

- de mettre en valeur, par tous moyens et initiatives, la protection et la promotion des patrimoines culturels immatériels et notamment les différentes formes de chasse, de pêche, de tauromachie, les arts et pratiques de l'agriculture, de l'élevage, de la gastronomie ainsi que les manifestations folkloriques, sportives et culturelles et la valorisation et la transmission des langues régionales

- de défendre par les voies légales, ce qui pourrait tenter à l'objet de l'association.

Pour Charles Dayot, maire de Mont de Marsan : "L'Esprit du Sud est un mouvement qui fédère et défend nos spécificités landaises. Il englobe les

*richesses de notre terre, nos savoir-faire locaux, nos différents types de chasse et de pêche, nos richesses culinaires, nos traditions ludiques, nos ferias... Cette association est apolitique car la culture du Sud n'est ni de droite ni de gauche, elle est celle de toutes et tous, de ceux qui ne veulent pas qu'on leur interdise leur passion".*

\*Gers, Bouches-du-Rhône, Gard et Hérault

## Charte des libertés et de la diversité culturelle

*"Dans un monde qui se globalise au risque de provoquer la disparition de nombreuses cultures minoritaires, il est indispensable de rappeler - comme les États membres y sont engagés par les conventions de l'UNESCO de 2003 et 2005 sur la protection et la promotion des patrimoines culturels immatériels et de la diversité des expressions culturelles - que celles-ci, tant qu'elles ne portent pas atteinte aux Droits de l'Homme, doivent être respectées et pouvoir se transmettre en toute liberté. Les différentes formes de chasse, de pêche, de tauromachie, les arts et pratiques de l'agriculture, de l'élevage, de la gastronomie ainsi que les manifestations folkloriques, sportives et culturelles, la valorisation et la transmission de la langue occitane de Gascogne participent de cet "esprit du sud" qui repose sur un patrimoine ancestral amplement partagé dans nos régions, et qu'il appartient à l'État de préserver."*

## Les membres fondateurs d'Esprit du Sud 40

Chambre d'agriculture représentée par M. Graciet, Ville de Mont de Marsan représentée par M. Dayot, Ville de Dax représentée par Mme Bonjean, Association des maires des Landes représentée par M. Bouyrie, Chambre de commerce et d'industrie représentée par M. Jacquemain, Chambre des métiers représentée par M. Retours, Fédération des chasseurs représentée par MM. Barrère, Dufau et Hargues, Fédération de la course landaise représentée par M. Lacave, Observatoire national des cultures taurines représenté par M. Viard, MM. François, Lafuente et Lesparre à titre privé.